

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

La troisième décade de Septembre a été marquée par une reprise des activités pluvieuses sur le pays.

Au Nord, a renoué avec les manifestations pluvio orageuses après une décade précédente presque sans pluie. Deux à trois jours ont été pluvieux dans les régions de Saint Louis et Matam avec des quantités journalières dépassant par endroits 30 mm. La région de Louga a été plus arrosée puisqu'en trois à quatre jours de pluie les cumuls décadaires ont dépassé 80 mm dans certaines postes comme à Daroul Mouhty et Barkédji.

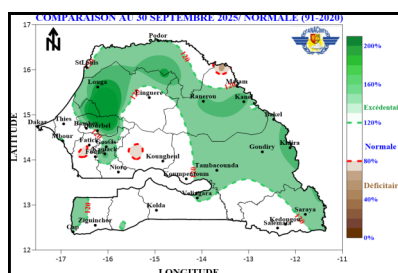
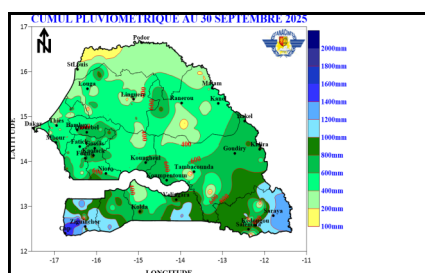
A l'Ouest les régions de Dakar et Thiès ont connu respectivement 2 et 3 jours de pluie (les 24, 29 et 30). Le cumul décadaire le plus élevé a été enregistré à Rufisque avec 132mm et à Mbour avec 85.6mm. Les postes de Yoff, Guédiawaye, Tivaouane et Méouane avec un cumul de la période de moins de 10 mm ont été peu arrosées.

Au Centre, hormis la pause du 25 au 27 Septembre, des pluies modérées ont marqué la décade. Si les régions de Fatick et Kaffrine ont été peu arrosées, tel n'a pas été le cas pour les régions de Diourbel et Kaolack qui ont reçu de bonnes pluies durant la décade (204.2mm à Mbacké, 182.3mm à Ndame, 123.6mm à Kaolack, 93.3mm à Wakh ngouna), sur 5 à 6 jours de pluie. Des pluies extrêmes ont été notées le 30 septembre à Mbacké (117 mm) et à Touba Darou Salam (105.1 mm).

A l'Est, les pluies ont été plus importantes dans la région de Kédougou où les cumuls décadaires ont régulièrement dépassé 100 mm. La commune de Tambacounda a été peu arrosée durant la période avec seulement 13.6 mm.

Au Sud, la décade a connu deux à trois jours secs. Pour le reste de la période des pluies faibles à modérées ont été enregistrées. Plusieurs postes dont Goudomp, Bounkiling, Ziguinchor, Oussouye, Cabrousse, Kidira, Kédougou, Saraya ont enregistré un cumul supérieur à 100mm.

Le cumul saisonnier est compris entre 157mm à Richard Toll et 1506.1 mm à Diouloulou. La comparaison par rapport à la normale montre une situation normale à excédentaire sur la majeure partie du territoire



Perspectives de la première décade d'Octobre 2025

Du 1er au 3 octobre : l'instabilité persistera sur le pays occasionnant ainsi des orages et pluies faibles à modérées, devenant localement fortes, dans les régions du Sud (Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Kédougou), du Centre (Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine, Louga et probablement Linguère), du Nord (Podor, Saint-Louis) ainsi qu'à l'Est (Tambacounda, Matam).

Du 04 au 05 octobre : le temps sera progressivement stable sur le territoire. Néanmoins, de la pluie faible à fine restera de mise, par moments, au Centre-sud, au Centre-ouest et en Casamance.

Du 06 au 07 octobre : l'accalmie se poursuivra sur la quasi-totalité du territoire hormis la zone Sud où de faibles pluies seront notées.

Du 08 au 10 octobre : cette période sera marquée par un retour des orages et de pluies d'intensités faibles à modérées sur les localités du Sud, du Centre et de l'Est du pays.

Décade du 21 au 30 Septembre 2025

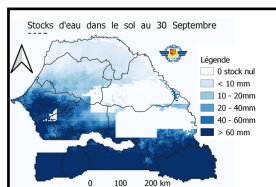
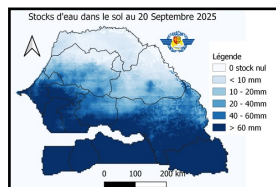
Sommaire

- Météo:** Reprise des activités pluvio orageuses sur le pays
- Hydrologie:** Cotes d'alerte atteintes et dépassées dans le bassin du fleuve Sénégal:
- Agriculture:** Premières récoltes en vert d'arachide (variétés hâtives), de niébé, de maïs et de pastèque dans le Kaffrine
- Protection des cultures:** Pullulation d'oiseaux granivores dans le département de Matam
- Elevage:** Tapis herbacé bien fourni dans le Centre, le Sud et le Sud-est
- Suivi de la végétation:** Production fourragères légèrement en dessous de la moyenne dans le Bassin Arachidier et une partie de la Zone Sylvopastorale
- Suivi des marchés** Baisse des prix des céréales locales (mil, riz)

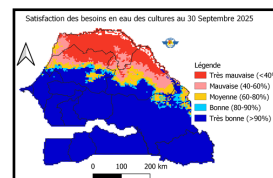
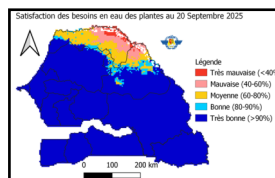
Stations	Cumul au 30 Septembre (mm)		Normale 1991-2020
	2025	2024	
Saint Louis	255.6	112.5	246.3
Podor	251.2	182.0	226.7
Matam	507.7	342.5	385.4
Ranérrou	594.2	633.5	411.2
Louga	508.3	265.9	292.3
Linguère	364.1	435.8	399.2
Diourbel	670.4	280.5	490.8
Bambey	530.2	346.1	495.0
Thiès	412.5	389.2	414.2
Mbour	709.9	471.7	519.7
Dakar Yoff	352.3	359.7	372.6
Fatick	448.4	550.8	559.5
Kaolack	869.6	821.3	582.7
Kaffrine	460.6	476.2	607.7
Koungheul	737.4	648.1	677.5
Nioro du Rip	591.3	745.9	720.9
Tamba	823.5	620.4	669.1
Goudiry	666.8	574.1	571.7
Bakel	736.2	514.3	539.6
Kédougou	1034.0	1036.7	1116.4
Kolda	807.8	1076.5	985.3
Sédhiou	1054.8	1634.1	985.3
Vélingara	982.3	877.9	819.6
Ziguinchor	1179.7	1500.5	1265.6
Cap Skirring	1300.0	1883.7	1151.1

Bilan hydrique

Stocks d'eau dans le sol : les stocks sont restés quasi constants entre les deux décades. Cependant, on note une légère baisse de ces stocks dans la zone Nord, plus particulièrement dans la région de Matam avec des valeurs inférieures à 20 mm. La partie ouest du pays continue toujours de maintenir des stocks d'eau dans le sol supérieurs à 40 mm.



Satisfaction des besoins en eau des cultures : la situation des cultures est restée très bonne sur une bonne partie du pays au cours des deux dernières décades du mois de Septembre. Mais les faibles pluies enregistrées tout au long de la deuxième décade dans les régions Nord (Saint Louis, Matam et Louga) ont engendré une dégradation de la satisfaction des besoins en eau qui est passée de mauvaise à très mauvaise.



Situation hydrologique

Situation hydrologique dans le bassin versant du fleuve Sénégal

A la station hydrométrique de Bakel : la situation se présente comme suit : le plan d'eau est passé de 1009 cm le 20 Septembre à 970 cm le 30 Septembre. La tendance est à la baisse de 39 cm. La cote d'alerte a été atteinte et dépassée du 20 au 27 septembre 2025. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est inférieur de (13 cm) à celui de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé à ceux des années hydrologiques de la plus faible hydraulicité, le niveau est largement supérieur de 691 cm en moyenne et de la plus forte hydraulicité, le niveau est inférieur de 269 cm en moyenne (Figure 1).

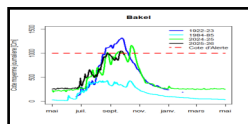


Figure 1 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Bakel

A la station hydrométrique de Matam, la situation se présente comme suit :

le niveau d'eau est passé de 807 cm le 20 Septembre à 852 cm le 30 Septembre. La tendance est à la hausse de 45 cm. La cote d'alerte a été atteinte et dépassée depuis le 20 septembre 2025. Le niveau actuel du fleuve, à la même période, est inférieur de 22 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2024-2025). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible hydraulicité (Figure 2), il est largement supérieur de 521 cm en moyenne et de la plus forte hydraulicité, le niveau est inférieur de 164 cm.

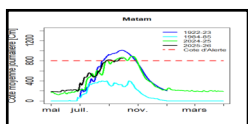


Figure 2 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Matam

A la station de Podor, la situation se présente comme suit : le niveau de l'eau est passé de 515 cm le 20 Septembre à 533 cm le 20 Septembre. La tendance est à la hausse de 18 cm. La cote d'alerte de 5 m a été atteinte et dépassée depuis le 20 septembre 2025. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2024-2025) sur la même période montre une hausse de 13 cm en moyenne. Comparé aux années hydrologiques de la plus faible hydraulicité (Figure 3), le niveau est largement supérieur de 368 cm en moyenne et de la plus forte hydraulicité, le niveau est inférieur de 67 cm.

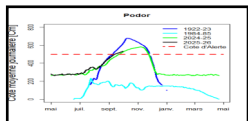


Figure 3 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Podor

Situation hydrologique dans le bassin versant de la Falémé

A la station hydrométrique de Kidira, sur la Falémé, la situation se présente comme suit : le plan d'eau est passé de 788 cm le 20 Septembre à 631 cm le 30 Septembre. La tendance est à la baisse de 157 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Kidira est au dessous (80 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé à celui de l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité, le niveau est inférieur de 489 cm en moyenne (Figure 4).

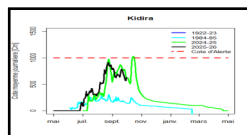


Figure 4 : Evolution du niveau (H en cm) de la Falémé à la station de Kidira

Situation hydrologique dans le bassin versant du fleuve Gambie

A la station hydrométrique de Gouloumbou, sur la Gambie, la situation se présente comme suit : le plan d'eau est passé de 887 cm le 20 Septembre à 972 cm le 30 Septembre. La tendance est à la hausse de 85 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Gouloumbou est inférieur de 89 cm en moyenne que son niveau de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible hydraulicité (1983-1984), le niveau est supérieur de 620 cm et de la plus forte hydraulicité, le niveau est largement inférieur de 392 cm en moyenne (Figure 5).

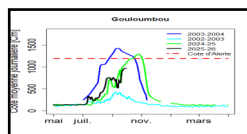


Figure 5 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

Situation hydrologique dans le bassin versant du fleuve Casamance

A la station hydrométrique de Kolda, sur le Fleuve Casamance, la situation se présente comme suit : le plan d'eau est passé de 112 cm le 20 Septembre à 115 cm le 30 Septembre. La tendance est à la hausse de 3 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Kolda est inférieur de 14 cm en moyenne à celui de l'année hydrologique dernière.

Conclusion :

La situation hydrologique dans les bassins des Fluviaux est marquée par une tendance générale à la hausse pour tous les bassins fluviaux. Une tendance à la baisse est observée aux stations de Kidira sur la Falémé et de Bakel sur le fleuve Sénégal.

Les cotes d'alerte ont été atteintes et dépassées dans le bassin du fleuve Sénégal durant cette décade du fait, en partie, des lâchers du barrage de Manantali au niveau des stations de Bakel, Matam et Podor.

Situation agricole

A Matam

La première vague de semis de l'arachide est au stade de formations des gousses, le mil est en floraison, le niébé en fructification, le sorgho en épiaison, le maïs et la pastèque en floraison, et le sésame en montaison et début floraison.

La deuxième vague de semis de l'arachide est au stade de floraison, le mil est en épiaison, le niébé en début ramification, le sorgho en montaison.

A Kaffrine

Les premières récoltes d'épis de maïs vert, de gousses d'arachide (variétés hâtives), de gousses de NIEBE et de fruits de PASTIQUE sont disponibles pour l'autoconsommation et la vente. La Fane d'Arachide est entrain d'être séchée en bordure de la Route nationale et sur des claies aménagées à cet effet. Le battage est également en cours pour la vente des premiers sacs de foin par les producteurs.

Les premières récoltes de maïs vert, de fruits de pastèque, d'arachide en vert (variétés hâtives) et de niébé sont disponibles (autoconsommation et vente).

A Ziguinchor

plus particulièrement dans le département d'Oussouye, la première vague de l'arachide est au stade de début maturité, le maïs en épiaison, le riz de plateau en plein épiaison, le riz de bas fond en début montaison et le niébé en ramification.

La deuxième vague de semis de l'arachide est en phase de remplissages

des graines, le riz de plateau en début épiaison, le riz de bas fond est en tallage.

A Tambacounda

la première vague de semis du maïs et du mil sont au stade maturité, le riz en épiaison / floraison et l'arachide en début maturité.

La deuxième vague de semis de l'arachide est au stade de formation des gousses, le riz en début maturité, le mil est épiaison / floraison, le maïs en formation de spath, le sorgho en montaison, le niébé et la pastèque en floraison.

La troisième vague de semis du maïs est en phase végétative, le riz en tallage, le niébé en ramification, le sésame en début montaison, le manioc en phase végétative et la pastèque en ramification.

A Fatik :

La première vague de semis du mil est au stade pâteux, l'arachide en formation de gousses et remplissage et le maïs en laiteux.

La deuxième vague du mil est au stade laiteux, l'arachide en formation de gousses.

Dans la commune de Niakhar, on observe que les producteurs sèment la pastèque avant la pluie et l'arrosent jusqu'à l'arrivée des pluies utiles. La pastèque à ce niveau, est au stade maturation et commercialisation. Des semis sont aussi effectués à partir du mois d'août dans certaines localités.

Situation phytosanitaire

SITUATION PHYTOSANITAIRE

Au cours de cette décade, les activités de surveillance phytosanitaire ont permis de détecter plusieurs foyers d'infestations de ravageurs dans plusieurs départements : Kaffrine, Kounghoul, Malem Hodar, Birkelane, Louga, Linguère, Kebemer, Thiès, Tivaoune, Gossas, Foundiougne, Ziguinchor, Oussouye, Vélingara et Kolda. Les principaux ravageurs observés sont les Coléoptères méloïdés, les Sauteriaux, les Pucerons, les Oiseaux granivores et des Chenilles.

LES COLEOPTERES MELOIDES

Des infestations de coléoptères méloïdés (*Mylabris holosericea*, *Psalydolytta* sp), sont notées sur mil, sorgho, niébé dans les départements de Kounghoul, de Kaffrine, de Birkelane, de Linguère, de Gossas et de Thiès. Au total 192 ha prospectés, infestés et traités ; soit un taux de réalisation de 100 %.

LES SAUTERIAUX

Des infestations de sauteriaux (*Kraussaria angulifera*, *Acanthacris ruficornis* et *Ornithacris cavrois*) sont notées sur arachide, sur riz et sur jachère au niveau des départements de Kounghoul, de Kaffrine, de Malem Hodar, de Thiès et de Tivaoune. Sur 1180 ha Prospectés, 924 ha sont infestés et 824 traités soit un taux de réalisation de 89,2 %.

LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE

La chenille légionnaire d'automne, *Spodoptera frugiperda* est observée sur maïs, sur sorgho et sur niébé au niveau des départements de Kounghoul, de Kaffrine, de Malem hodar, de Thiès, de Mbour, de Foundiougne et de Linguère. Les Superficies prospectées sont de 338 ha dont 327 ha infestés et 292 ha traités avec un taux réalisation de 89, 3 %.

LA CHENILLE SPODOPTERE LITTORALE

Dans les départements de Kounghoul et de Malem Hodar la chenille de *Spodoptera littoralis* est observée sur arachide et sur jachère. Au total 205 ha ont été prospectés, infestés et traités, soit un taux de réalisation de 100%.

LES PUCERONS

Cette décade les pucerons ont émergés que dans le département de Kebemer sur du Niébé. Les superficies prospectées sont de 124 ha dont 94 ha infestés et traités avec un taux de réalisation de 100%.

LES OISEAUX GRANIVORES

Les oiseaux granivores continuent à pulluler cette décade sans le département de Matam. Au total 200 hectares de mil et de sorgho ont été prospectés ; mais de faibles densités sont notés pour le moment, la vigilance est de mise.

Situation pastorale

Le couvert végétal est bien fourni au Centre, Sud et Sud-est du pays et moyennement fourni avec des disparités éco-géographiques conséquentes dans le Nord du département de Louga, le Sud de Dagana, Ouest de Podor et le dans le Nord du département de Linguère. Dans la partie Centre du pays, l'herbe envahissante Diodia gagne du terrain elle est présente dans tous les départements avec une dominance dans certaines localités comme commune de Boulal, Gniby, Mbar,...[voir photos]. Situation zoonositaire Durant la deuxième quinzaine de ce mois, 499 foyers de maladies ont été suspectés dans le pays. Durant cette période, 13 résultats du laboratoire ont confirmé : une épidémie de fièvre de la vallée du Rift dans les communes de Gandon et de Fass Ngom à Saint-Louis avec 6 cas confirmés et décès humains, la rage canine dans la commune de Ouarkhokh à Linguère, la rage canine dans la commune de Niakhar dans le département de Fatick, la rage canine à sokone dans le département de Foundiougne, la Péripleumonie contagieuse bovine à Richard-Toll dans le département de Dagana, la pasteurellose bovine à Saint-Louis, la myiase ou lucilie bouchère à Diawara dans le département de Bakel. Les 5 pathologies dominantes sont : La pasteurellose des bovins, ovins et caprins pour 98 foyers ;	La fièvre aphteuse pour 53 foyers ; L'influenza aviaire pour 32 foyers ; Le botulisme pour 29 foyers ; La peste des petits ruminants pour 27 foyers ; Dans la zone sylvopastorale et de transit, 173 foyers de suspicions de maladies ont été rapportés sur un effectif sensible de 36 802 sujets dont 2 445 malades et 428 morts soit un taux de mortalité de 1,16 %. Les mesures prises pour atténuer ces foyers sont : l'isolement des animaux malades ; le déparasitage ; l'antibiothérapie ; la vaccination autour du foyer ; la sensibilisation ; la saisie et la dénaturation d'organes impropres à la consommation.
--	---

Suivi de la végétation

Résumé du bilan à mi-parcours 2025

Le bilan à mi-parcours de la campagne agro-pastorale 2025, réalisé durant la deuxième décade du mois de septembre, fait le point sur le comportement de la végétation au niveau des différentes zones agro-écologiques du Sénégal pour la période allant de la première décade du mois de juin à la deuxième décade du mois de septembre. La mission de terrain effectuée par le CSE du 15 au 20 septembre 2025 aux fins d’une appréciation plus fine de l’état des pâturages et des cultures a permis de valider l’interprétation des indices issus des images satellitaires.

Le démarrage de la campagne agropastorale 2025 a été globalement normal à légèrement précoce au sud et sur une partie nord du pays comparée à la moyenne de série historique 1999-2024. Toutefois, des retards de démarrage d’une à deux décades ont été observés dans le Bassin Arachidier et la Vallée du Fleuve Sénégal (Figure 1a). A l’exception de la zone nord qui a enregistré des pauses pluviométriques, une bonne répartition spatio-temporelle des pluies a été observée sur l’ensemble du territoire.

Ainsi, les conditions moyennes de croissance de la végétation (VCI) de la première décade de juin à la deuxième décade du mois de septembre par rapport à la série 1999-2024 sont moyennes à favorables en Casamance et dans le Sénégal Oriental. Cependant, elles sont moyennes à défavorables dans la Zone Sylvopastorale, le Bassin Arachidier et la Vallée du Fleuve Sénégal (Figure 1b).

En zone pastorale et agricole, les profils NDVI des départements de Linguère et Bambey sont en dessous de la moyenne de la série 1999-2024. Cependant, le département de Salémata présente un profil qui suit la moyenne de la série historique (Figure 3c). Le profil de l’hivernage de l’année 2025 a permis une amélioration progressive des conditions de croissance de la végétation à l’exception de la zone nord.

En conclusion, la situation de la végétation laisse présager des productions agricoles et fourragères légèrement en dessous de la moyenne dans la zone du Bassin Arachidier et une partie de la Zone Sylvopastorale, tandis qu’elles devraient être proches de la moyenne dans le sud du pays (Casamance et Sénégal Oriental) ainsi que dans l’est de la Zone Sylvopastorale. Néanmoins, les prévisions d’une fin tardive de la saison des pluies pourraient permettre aux zones en retard de démarrage et aux dernières vagues de semis de boucler leur cycle et ainsi d’améliorer la production.

Les prochains bulletins décadaires, le rapport annuel sur la production végétale, de même que le bilan de fin de campagne du CSE continueront à informer sur l’évolution de la croissance végétale et les tendances de production.

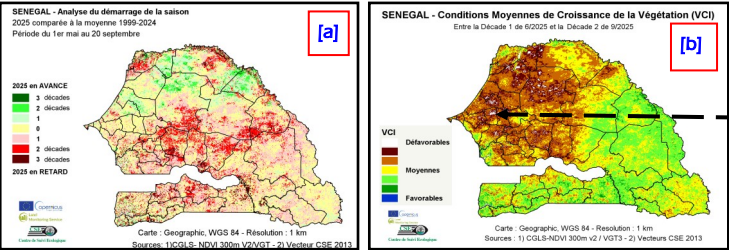


Figure 1 : Cartes [a] Analyse du démarrage de la croissance de la végétation 2025 et [b] Conditions moyennes de croissance de la végétation du 1^{er} juin au 20 septembre 2025



Figure 2 : Champ de mil à Méouane (CSE, septembre 2025)

Suivi des marchés

Céréales: le mil enregistre une forte baisse de -8,15 %, passant de 367 à 337 FCFA/kg. Le maïs local suit la même tendance et se fixe à 312 FCFA/kg, soit une baisse de 5,56 %. En revanche, le sorgho local hausse légèrement de 1,72 %, atteignant 395 FCFA/kg. Quant au riz local, il est à 424 FCFA/kg, affichant une baisse de -6,39 %. Du côté des céréales importées, le maïs importé connaît une légère hausse de 1,99 %, s'établissant à 316 FCFA/kg. Le sorgho importé diminue de -2,18 %, à 357 FCFA/kg. Le riz brisé ordinaire reste quasiment stable, avec une faible baisse de -0,36 %, à 363 FCFA/kg. Enfin, le riz brisé parfumé se replie à 517 FCFA/kg, enregistrant une baisse de -3,97 %.

Légumineuses: l'arachide coque se fixe à 498 FCFA/kg, enregistrant une baisse de 15,5 % par rapport à la décade précédente. L'arachide décortiquée atteint 1 037 FCFA/kg, soit une augmentation de 2,1 %. En revanche, le niébé est à 840 FCFA/kg, correspondant à une baisse de 10,7 %.

Légumes

pour les légumes locaux, l'oignon s'échange à 490 FCFA/kg, enregistrant une légère augmentation de 1,6 %. La pomme de terre baisse à 594 FCFA/kg, soit une diminution de 6,5 %, tandis que le manioc poursuit sa tendance baissière à 627 FCFA/kg (-10,8 %). La patate douce est

à 530 FCFA/kg, correspondant à une baisse de 9,2 %. La tomate se maintient à 885 FCFA/kg, avec une légère augmentation de 1,1 %. En revanche, la carotte connaît une forte hausse, atteignant 1 309 FCFA/kg, soit une forte hausse de 26,1 %. Le chou enregistre également une augmentation à 1 043 FCFA/kg, en hausse de 7,6 %. Pour les légumes importés, l'oignon se fixe à 614 FCFA/kg, marquant une légère hausse de 0,9 % par rapport à la décade précédente.

Conclusion

En cette 3e décade de septembre, les marchés affichent des tendances **c o n t r a s t é e s**. Pour les céréales locales, le mil, le riz et le maïs baissent nettement, tandis que seul le sorgho hausse légèrement. Les céréales importées restent globalement stables, avec une légère hausse du maïs et des baisses modérées pour le riz parfumé et le sorgho.

Les légumineuses montrent des évolutions divergentes : l'arachide coque et le niébé diminuent, alors que l'arachide décortiquée poursuit sa hausse.

Du côté des légumes locaux, la tendance est majoritairement baissière (manioc, patate douce, pomme de terre), mais certains produits se distinguent par de fortes hausses, notamment la carotte et le chou. L'oignon, local comme importé, enregistre une légère amélioration, tandis que la tomate se stabilise.

Conseils Agricole et Rural

Cultures	Conseils aux producteurs pour les décades du mois d'Octobre 2025
Mil/Sorgho	Surveiller les oiseaux granivores. Récolter et sécher au soleil au moins 48hrs, préparer les meules, prévenez les moisissures en épandant des fongicides homologués comme le <i>Sumithion</i> . Préparer une bâche pour protéger les récoltes des dernières pluies.
Fonio	Récolter à maturité lorsque les plants jaunissent et commencent à se courber. Pour minimiser les pertes, récolter 1 à 2 semaines maximums après maturité physiologique du fonio et couper les tiges à 5cm du sol et sécher les au soleil pendant 3 à 5 jours max. En cas de pluie redresser les bottes verticalement avec les panicules face au soleil.
Maïs	Vérifiez régulièrement les parcelles des derniers semis pour contrôler les ravageurs ; Pour les parcelles en maturité, attendre l'arrêt des pluies afin de procéder aux récoltes. Stocker les épis avec les spathes sur des meules pour éviter les pertes post-récolte.
Riz	Pour les premiers semis en maturité (delta et moyenne vallée du fleuve) : Drainer la parcelle avant la récolte ; Pour les derniers semis, faites le 2ème épandage d'urée. Traiter les cultures infestées par un insecticide naturel comme un dérivé du <i>neem</i> (<i>Azadirachtine</i>) ou avec le <i>Chlorantraniliprole</i> pour lutter contre les chenilles sur le riz. Surveillez les oiseaux pour les premiers semis. Pour les parcelles en maturité, récolter si 80% des panicules virent au jaune. Mettre en meule pour éviter la pourriture et utiliser une bâche au besoin.
Arachide/ Sésame	Contrôler les gousses pour connaître la maturité. Récolter quand 80% du feuillage est jaune ou changement de couleur intérieur de la coque (intérieur brun à noirâtre). Eviter la re-germination pour les variétés non dormantes. Préparer les lieux de séchage en épandant un insecticide homologué pour lutter contre les cantharides ;
Niébé grain et fourrager	Niébé Fourrager : Procéder à la fauche et au séchage avec des bâches pour éviter les pourritures ; Niébé Grain : Récolter dès que les gousses virent à la couleur jaune ou brune afin d'éviter toute infestation sur le terrain et toute perte par ouverture des gousses, sécher au soleil pendant 2 à 3 jours. Faire la solarisation avant stockage dans des récipients hermétiques.
Maraichage d'hivernage	Préparer et planifier la campagne maraichère en faisant des études de marché au préalable pour le choix des cultures selon les exigences du marché et la maîtrise technique. Procéder à l'installation des pépinières et les protéger contre les pluies tardives.
Pastèque	Désheer et fertiliser. Traiter systématiquement dès la nouaison en respectant la rémanence des produits. Traiter en cas d'attaques de ravageurs avec des produits homologués et respecter les bonnes pratiques culturales.
Arboriculture fruitière	Respecter les tailles d'entretien et de rajeunissement et apporter de la matière organique décomposée. Préparer les doubles cuvettes afin de prévenir et lutter contre la Gommose. En cas de blessure sur la tige badigeonner avec du flincot.
Elevage	Surveiller le bétail pour éviter la divagation des parcelles. Déparasiter les animaux petits ruminants et gros ruminants et volaille. Utiliser des matières premières de bonne qualité, éviter les aliments moisis, pourris, contaminés surtout pour la volaille ; Nettoyer et désinfecter régulièrement les locaux et le matériel. Se rapprocher des agents des services de l'élevage en cas de suspicions de la maladie de la vallée du rift ;

Recommandations

- Respecter les mesures hydrologiques et continuer à réguler les lâchers pour éviter les inondations;
- Protéger les premières récoltes des pluies prévues pour éviter les cas de regermination sur l'arachide;
- Veille de mise dans la département de Matam pour endiguer la pullulation des oiseaux granivores;
- Poursuivre la surveillance rapprochée dans toutes les zones envahies par les oiseaux granivores;
- Protéger les stocks de paille de riz contre les dernières pluies pour fournir une alimentation de qualité au bétail.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole(Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...